L'Autorité autorise le rachat de Go Sport par la Financière Immobilière Bordelaise (ci-après « FIB »)

Publié le 15 juillet 2021

Le 27 avril 2021, le groupe Financière Immobilière Bordelaise (ci-après « FIB ») a notifié à l'Autorité de la concurrence son projet d'acquisition du groupe Go Sport en France.

Les parties à l'opération

Le groupe Go Sport a pour activité la distribution d'articles de sport et de loisir. Go Sport est l'une des principales enseignes de vente d'articles de sport loisir en France avec 165 points de vente, exploités sous enseignes Go Sport, Endurance Shop et Techniciens du Sport. Il réalise un chiffre d'affaires de plus de 300 millions d'euros et salarie 1980 collaborateurs. Elle a pour concurrents directs Decathlon et Intersport. Disposant également d'un site de vente en ligne (go-sport.com), le groupe était détenu jusqu'à présent par Rallye SA.

La société d'investissement française FIB, spécialisée dans la distribution non-alimentaire et l'immobilier commercial, est contrôlée par Monsieur Michel Ohayon.

Le portefeuille du groupe FIB est composé d'enseignes actives dans la distribution non-alimentaire en France avec les magasins Galeries Lafayette situés en province (notamment à Amiens, Cannes, La Rochelle, Rouen et Toulon), Camaïeu et Gap. Il est également actif dans le secteur de la distribution de jouets via la société Ludendo Entreprises SAS et ses filiales (La Grande Récré, Jouetland notamment). Par ailleurs, le groupe FIB est présent dans différents

secteurs immobiliers, où il détient des galeries commerciales, bureaux et hôtels (Grand Hôtel de Bordeaux, Waldorf Astoria Trianon Palace Versailles, notamment) dans les principales villes françaises.

L'opération n'est pas de nature à porter atteinte à la concurrence

Compte tenu des positions détenues par les parties sur les marchés concernés par l'opération, l'opération n'est pas de nature à porter atteinte à la concurrence. L'Autorité a donc autorisé l'opération sans conditions.

> ***Le texte intégral de la décision sera publié prochainement sur le site Internet de l'Autorité.***

Les précédentes opérations de rachat réalisées par la FIB et étudiées par l'Autorité

- Rachat de 22 magasins Galeries Lafayette (décision n° 18-DCC-179)
- Rachat de 511 magasins Camaïeu en France (décision n° 20-DCC-172/ communiqué de presse du 8 décembre 2020)
- Rachat de 175 magasins de jouets (La Grande Récré, Jouetland notamment) (voir décision n° 19-DCC-24)
- Rachat de 21 magasins Gap en France (voir décision n° 21-DCC-115/ communiqué de presse du 25 juin 2021)

DÉCISION 21-DCC-125 DU 15 JUILLET 2021

relative à la prise de contrôle exclusif du groupe Go Sport par la société Financière Immobilière Bordelaise

Accéder à la décision

Contact(s)

Yannick Le Dorze
Adjoint à la directrice de la communication
01 55 04 02 14
Contacter par mail